

- Faculté des lettres et sciences humaines
- www.unine.ch/lettres

Introduction à la logique des prédicats (2LG1002)

Filières concernées	Nombre d'heures	Validation	Crédits ECTS
Pilier principal B A - philosophie	Cours: 1 ph	oral: 30 min	3
Pilier secondaire B A - philosophie	Cours: 1 ph	oral: 30 min	3

ph=période hebdomadaire, pg=période globale, j=jour, dj=demi-jour, h=heure, min=minute

Période d'enseignement:

- Semestre Printemps

Equipe enseignante:

Fabrice Correia.

Objectifs:

Acquérir une connaissance théorique et pratique de la logique classique des prédicats.

Contenu:

Pour le philosophe, la logique est à la fois une discipline philosophique à part entière, dont l'un des principaux buts est d'établir une théorie du raisonnement, et un outil qu'il peut utiliser dans son activité philosophique, cette dernière étant essentiellement argumentative. Si la logique a été pendant plus de deux millénaires presque uniquement une partie de la philosophie, elle se rattache aujourd'hui de manière substantielle à beaucoup d'autres disciplines, en particulier aux mathématiques, à l'informatique et à la linguistique. Ce cours propose une introduction à la logique classique des prédicats, suite naturelle de l'introduction à la logique classique des propositions donnée au semestre précédent.

Forme de l'évaluation:

Examen oral de 30 minutes.

Documentation:

Il y aura un document mis à jour chaque semaine qui reprendra le contenu de chaque séance.

Les textes suivants pourront également être utiles :

F. Lepage, *Eléments de logique contemporaine*, Presses Universitaires Montréal, 2001.

W. V. O. Quine, *Méthodes de logique*, trad. M. Clavelin, Armand Colin, 1972.

V. Halbach, *The Logic Manual*, Oxford University Press, 2010.

E. G. Lemmon, *Beginning Logic*, Nelson, 1978.

S. Guttenplan, *The Languages of Logic*, Blackwell, 1997.

Pré-requis:

Avoir suivi le cours Introduction à la logique des propositions.

Forme de l'enseignement:

Cours.